



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

affaires étrangères : services extérieurs

Question écrite n° 110689

Texte de la question

M. Francis Falala appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères concernant les propositions inscrites dans le rapport d'information sur les services de l'État à l'étranger présentés par MM. Éric Woerth et Jérôme Chartier. Parmi celles-ci, les auteurs proposent notamment d'ouvrir la direction collégiale du ministère à deux personnes issues du secteur privé. Aussi, il souhaite connaître son sentiment et ses intentions relativement à cette proposition.

Texte de la réponse

À ce stade, la direction collégiale ne comprend que des directeurs du ministère des affaires étrangères. Toutefois, d'autres instances de ce ministère associent des personnalités du monde de l'entreprise. Le secrétaire général organise plusieurs fois par mois un petit déjeuner autour d'un ambassadeur de France dans un grand pays, en présence d'élus, de chefs d'entreprise et de journalistes (« club des ambassadeurs »). Des petits déjeuners mensuels sont également organisés autour d'un chef d'entreprise ; Alcatel, Total, Airbus, Areva, AXA, BNP-Paribas, Thalès, Vinci... seront ainsi invités à l'avenir. En novembre 2006, le ministère des affaires étrangères a mis en place un « conseil des affaires étrangères », instance de réflexion et d'analyse chargée de conseiller le ministre. Ce conseil est compétent à la fois pour les questions d'organisation interne du ministère et pour les grands choix de politique étrangère. Composé de douze membres, il fait appel à l'expérience de diplomates de haut niveau mais aussi de personnalités représentant le monde de l'entreprise. Trois de ces membres ont été choisis parmi des personnalités de renom, appartenant au secteur privé et possédant une expérience internationale. Le conseil des affaires étrangères a été officiellement installé en décembre dernier.

Données clés

Auteur : [M. Francis Falala](#)

Circonscription : Marne (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110689

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 21 novembre 2006, page 12030

Réponse publiée le : 27 février 2007, page 2090